

MODALITÉS D'ADMISSION EN 1^{re} ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR À ESIEE Paris En APPRENTISSAGE et/ou en TEMPS PLEIN

	BAC + 2 / + 3 TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	
	Formations en APPRENTISSAGE	Formations en TEMPS PLEIN
Niveau d'études	<ul style="list-style-type: none"> • DUT ⁽¹⁾ • BTS ⁽¹⁾ • Classes préparatoires ATS ⁽¹⁾ • Licences professionnelles ⁽¹⁾ • L2 / L3 scientifiques ⁽¹⁾ <p><i>(1) Voir liste détaillée en page 2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUT ⁽²⁾ • BTS ⁽²⁾ • Classes préparatoires ATS ⁽²⁾ • Licences professionnelles ⁽²⁾ • L2 scientifiques ⁽²⁾ <p><i>(2) Voir liste détaillée en page 3</i></p>
	Double inscription possible en apprentissage (choix d'une seule et unique filière) et en temps plein IMPORTANT : Le choix de la filière s'effectue en fonction du diplôme préparé ou déjà obtenu lors de votre inscription.	
Nombre de places	238 places	52 places
Modalités d'admission	<p>En 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Admissibilité sur dossier (les candidats ayant obtenu les notes les plus élevées à l'étude du dossier sont déclarés « Grands admis » et sont dispensés de l'entretien de motivation) • Admission entretien de motivation et test d'anglais obligatoire pour tous les candidats. • L'admission DÉFINITIVE est prononcée sous réserve d'obtenir un contrat d'apprentissage validé par ESIEE Paris, de valider votre diplôme BAC +2, et <u>dans la limite des places disponibles dans la filière choisie</u> 	<p>En 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Admissibilité sur dossier (les candidats ayant obtenu les notes les plus élevées à l'étude du dossier sont déclarés « Grands admis » et sont dispensés de l'entretien de motivation) • Admission entretien de motivation et test d'anglais obligatoire pour tous les candidats. • L'admission DÉFINITIVE est prononcée sous réserve de la validation du BAC +2, paiement de l'acompte et <u>dans la limite des places disponibles.</u>
Limite d'âge	29 ans révolus à la date de signature du contrat (art. L-6222-1 du Code du travail) sauf dérogations (art. L6222-2 du Code du travail)	26 ans à la date de la rentrée
Frais d'inscription	NON	50 € (25 € pour les candidats boursiers du CROUS)
Frais de scolarité	NON – Le coût de la formation de l'apprenti est financé par la contribution des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'alternance.	8100 € par an (cycle ingénieur en 3 ans) Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés chaque année en fonction des conditions économiques Possibilité de bourses – voir page 4
Contacts	admis.concours@esiee.fr	admis.cla@esiee.fr
Quand et comment s'inscrire	Inscription en ligne sur le site www.esiee.fr (https://webaurion.esiee.fr/faces/Login.xhtml) Début des inscriptions à partir du lundi 24 janvier 2022	
Journées Portes Ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 11 décembre 2021 de 13 h à 18 h • Samedi 5 février 2022 de 9 h 30 à 17 h 30 • Samedi 12 mars 2022 de 13 h à 18 h 	
Dates importantes 1^{re} session	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription sur le site www.esiee.fr : dimanche 27 février 2022 MINUIT • Date limite de réception des dossiers par le service des admissions : dimanche 6 mars 2022 MINUIT • Résultats d'admissibilité : mercredi 16 mars 2022 en fin de journée • Dates des entretiens : du mercredi 23 au vendredi 25 mars 2022 • Résultats d'admission : mercredi 30 mars 2022 en fin de journée 	
Dates importantes 2^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription sur le site www.esiee.fr : dimanche 22 avril 2022 MINUIT • Date limite de réception des dossiers par le service des admissions : jeudi 5 mai 2022 MINUIT • Résultats d'admissibilité : mercredi 18 mai 2022 en fin de journée • Dates des entretiens : du lundi 30 mai au mercredi 1^{er} juin 2022 • Résultats d'admission : mercredi 8 juin 2022 en fin de journée 	
Dates importantes 3^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription sur le site www.esiee.fr : dimanche 5 juin 2022 MINUIT • Date limite de réception des dossiers par le service des admissions : jeudi 9 juin 2022 MINUIT • Résultats d'admissibilité : vendredi 17 juin 2022 en fin de journée • Dates des entretiens : vendredi 24 juin et le lundi 27 juin 2022 • Résultats d'admission : mercredi 29 juin 2022 en fin de journée 	

FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

Le choix de la filière s'effectue en fonction du diplôme préparé ou déjà obtenu lors de votre inscription sur la plateforme.

Formations	Génie Industriel Supply chain et numérique	Systèmes embarqués Transports et objets intelligents	Réseaux et sécurité Architecture et Internet des objets	Informatique et applications Ingénierie 3D et technologie des médias	Énergies Ingénierie de la transition énergétique
	38 places	52 places	64 places	64 places	20 places
Vous êtes en licence professionnelle ou en classe préparatoire ATS après un BTS ou un DUT listé ci-dessus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Vous êtes en classe préparatoire aux grandes écoles filière TSI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Vous êtes en DUT					
Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Génie industriel et maintenance (GIM)	OUI				
Génie mécanique et productique (GMP)	OUI				
Génie thermique et énergie (GTE)					OUI
Génie civil construction durable (GCCD)					OUI
Informatique (INFO)	OUI		OUI	OUI	
Métiers du multimédia et de l'Internet (ex SRC)			OUI	OUI	
Mesures physiques (MP)	OUI	OUI			OUI
Réseaux et télécommunications (RT)			OUI		
Qualité, logistique industrielle et organisation	OUI				
Sciences et génie des matériaux (SGM)					OUI
Vous êtes en BTS					
Assistant technique d'Ingénieur (ATI)					OUI
Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) (ex Mécanique et automatismes industriels)	OUI	OUI			
Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA)		OUI			
Électrotechnique		OUI			OUI
Fluides , énergies, domotique		OUI			OUI
Maintenance des systèmes(ex Maintenance industrielle)	OUI				
Systèmes numériques option A informatique et réseaux (BTS SN IR) (ex IRIS)	OUI	OUI	OUI	OUI	
Systèmes numériques option B électronique et communication (ex Systèmes électroniques)		OUI			
Services informatiques aux organisations (SIO)			OUI	OUI	
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire (TPIL)					OUI
Vous êtes en licences (L2 / L3)					
Electronique, Electrotechnique, Automatique, Traitement du Signal (EEATS)	OUI	OUI			
Génie des systèmes industriels (GSI)	OUI	OUI			
L2 Physique-chimie, L3 Électronique Énergie électrique et Automatique (EEEA)		OUI			OUI
L3 en Physique (Thermique, Thermodynamique, Énergie, Énergie électrique,...)					OUI
Informatique, Maths appliquées, Maths/Info	OUI		OUI	OUI	

À l'attention des candidats qui doivent réaliser un stage pour l'obtention de leur diplôme

Afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement obligatoire dispensé par ESIEE Paris pour préparer l'intégration au cycle d'ingénieur en apprentissage, **il est nécessaire que la convention de stage prévoise une autorisation d'absence de 3 jours maximum** (les dates seront communiquées ultérieurement) – conformément à l'art. L-124-13 du Code de l'éducation.

FORMATIONS EN TEMPS PLEIN

<p>3 branches →</p> <p>9 filières →</p> <p><i>Le choix de la filière s'effectuera courant 2022/2023</i></p>	Informatique				Ingénierie des systèmes			Santé, énergie, environnement	
	Informatique	Cybersécurité des systèmes d'information	Datascience et intelligence artificielle	Artificial Intelligence and Cybersecurity	Systèmes embarqués	Systèmes électroniques intelligents	Génie industriel	Bio-technologies et e-santé	Énergie <i>Énergies renouvelables et efficacité énergétique</i>
Vous êtes en classes préparatoires ATS après un BTS ou un DUT listé ci-dessous, Prépas TSI et BCPST									
Vous êtes en Licences professionnelles après un BTS ou un DUT listé ci-dessous									
Vous êtes en DUT (liste non exhaustive)		Génie biologique, biochimique, chimique							
		Génie civil – construction durable							
		Génie électrique et informatique industrielle (GEII)							
		Génie industriel et maintenance (GIM)							
		Génie mécanique et productique (GMP)							
		Génie thermique et énergie (GTE)							
		Informatique (INFO)							
		Mesures physiques							
		Métiers du multimédia et de l'Internet (ex SRC)							
		Qualité, logistique industrielle et organisation							
		Réseaux et télécommunications							
		Statistique et informatique décisionnelle (STID)							
		Vous êtes en BTS (liste non exhaustive)		Biologie, biochimie, chimie					
Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) (ex Mécanique et automatismes industriels)									
Électrotechnique									
Fluides, énergies, domotique									
Services informatiques aux organisations (SIO)									
Systèmes numériques option B électronique et communication (ex Systèmes électroniques)									
Systèmes numériques option A informatique et réseaux (BTS SN IR) (ex IRIS)									
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire (TPIL)									
Vous êtes en Licences (L2) (liste non exhaustive)		Sciences et techniques de l'ingénieur, Informatique, Maths-info, Sciences physiques, Réseaux et télécommunications, Biologie, Chimie, Sciences de la vie							

RAPPELS DES CONDITIONS D'ADMISSION

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE :

- L'admission des candidats sera prononcée sous réserve de validation du bac + 2 (DUT, BTS) et d'obtention d'un contrat d'apprentissage validé par ESIEE Paris. **Seuls les premiers titulaires d'un contrat signé – dans la limite du nombre de places disponibles dans chaque filière – seront admis à intégrer la formation.**
- **Tous les candidats déclarés « grands admis » et « admis » seront accompagnés dans leur recherche du contrat d'apprentissage par le Service Insertion Apprentissage ESIEE Paris : ateliers, coachings, formations, speed recruiting, etc. dont les dates seront communiquées ultérieurement.**

PAR LA VOIE DU TEMPS PLEIN :

- L'admission des candidats sera prononcée sous réserve de validation du bac + 2 (DUT, BTS, L2), du versement de l'acompte et **dans la limite des places disponibles.**

LES AIDES FINANCIÈRES

POUR LES ÉTUDIANTS EN TEMPS PEIN :

Les différentes bourses

- LA BOURSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CROUS DE CRÉTEIL POUR ESIEE PARIS) :

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est un document unique qui permet de solliciter l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur et/ou d'un logement en résidence universitaire. La demande s'effectue par internet sur le site du Crous de votre établissement d'origine. La demande doit se faire avant d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation, entre le 20 janvier et le 15 mai impérativement. **Aucune demande tardive ne sera acceptée.**

- LA BOURSE ESIEE PARIS :

Cette bourse attribuée par ESIEE Paris est un dégrèvement des frais de scolarité et peut être cumulée avec celle de l'Enseignement Supérieur. Elle sert à couvrir une partie du montant des frais de scolarité de l'année en cours. Les dossiers doivent être téléchargés sur l'intranet de l'école en octobre. La commission d'attribution se réunit fin janvier pour établir le barème et la bourse est attribuée début février.

Le renouvellement se fait chaque année (le taux de dégrèvement peut varier d'une année à l'autre, le barème étant lui-même variable en fonction du budget alloué et du nombre de dossiers recevables).

Conditions d'attribution :

- Être Français ou étudiant étranger résidant en France depuis au moins 2 ans et bénéficiant d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident et dont le foyer fiscal de rattachement (père, mère ou tuteur légal) est situé en France depuis au moins 2 ans
- Être inscrit en formation initiale

Une somme forfaitaire correspondant à 40% du montant de la scolarité restera à charge de l'étudiant.

<http://www.esiee.fr/fr/espace-etudiants/financer-vos-etudes>

POUR LES APPRENTIS EN APPRENTISSAGE :

- **Aide au financement du permis de conduire B**

L'aide au financement du permis de conduire B s'adresse aux apprentis remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B.

Il s'agit d'une **aide forfaitaire d'un montant de 500 euros**, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES APPRENTIS :

LES AIDES AU LOGEMENT

Renseignements sur le site www.caf.fr

APL : Aide personnalisée au logement

ALS : Allocation de logement sociale

LES PRÊTS

Prêts bancaires à taux préférentiels. Renseignements auprès du Bureau des élèves (bde@edu.esiee.fr)

Pour toute demande concernant les aides financières ou Relais handicap, contacter le service ASSIS'ETUD : assistetud@esiee.fr